

Fonds d'investissement

Propulsé par :





Création de l'OBNL autonome

Société d'investissement de capital de la MRC des Laurentides



Points saillants

Capital de départ :

- Un million de dollars
- Fonds privés

Fondement:

- Complémentaire aux outils actuels de financement offerts par les partenaires
- Levier financier permettant d'augmenter la capacité de l'entreprise à trouver du financement
- Appuyer la croissance d'entreprises innovantes, visionnaires et porteuses d'avenir
- Soutenir la création et le maintien d'emplois
- Territoire de la MRC des Laurentides

Gestion du fonds:

CDE de la MRC des Laurentides

Historique de FILAU

- Fondé par la MRC des Laurentides
- Objectif: augmenter la couverture internet
- Favoriser le développement économique du territoire de la MRC des Laurentides

2005

2017

- Autonomie de FILAU
- Nouveau conseil d'administration:
- Début de l'expansion

- Maturité, principalement avec l'arrivée des grands joueurs de l'internet de l'industrie
- Plus de 1400 clients à la clôture de la transaction
- Actif net de 1M\$
 après transaction

2021

2022

- Création d'un fonds d'investissement en capital de près d'1M\$
- Fonds dédié pour le développement de logement abordable pour les employés de 250k\$





Conseil d'administration et comité d'investissement

Président **STEVEN LAROSE**

Gestionnaire d'une entreprise de

télécommunication, maire de Montcalm

Vice-président CHARLES HUOT

Homme d'affaires

Secrétaire, trésorier PAUL CALCE

Directeur général de la CDE de la MRC des

Laurentides

Administrateur MICHEL MORIN

Vice-président finances d'une entreprise de

technologie

Administrateur YVAN G. PARADIS

Avocat et président de la CDE de la MRC des

Laurentides



- Le conseil d'administration est composé de 5 administrateurs citoyens de la MRC des Laurentides dont un membre du conseil des maires de la MRC des Laurentides
- Afin de rendre la prise de décision plus agile, les membres du C.A seront aussi les membres de comité d'investissement ;
- Le conseil d'administration autorise les investissements ;
- Les décisions d'investissement seront régies par la politique d'investissement, le code d'éthique et de déontologie et la politique de fonctionnement.





Fondement

La raison d'être de ce nouveau véhicule financier privé est d'être <u>complémentaire</u> aux outils actuels offerts par les partenaires du milieu (MRC, CDE, Municipalités, SADC, Investissement Québec, institutions financières, etc.).

Cet outil sera un levier financier qui permettra d'augmenter la capacité de l'entreprise à trouver du financement.





Entreprises admissibles

- Toute entreprise en démarrage, en expansion et en transfert (relève/acquisition)
- Tous secteurs d'activités
- Territoire de la MRC des Laurentides





Projets admissibles



Les investissements du fonds sont effectués dans le cadre de projets de démarrage, d'expansion ou d'acquisition

Conditions pour les entreprises en redressement

vit une crise ponctuelle ;
s'appuie sur un management fort ;
ne dépend pas d'un marché en déclin ou d'un seul client ;
a élaboré et mis en place un plan de redressement (avec accompagnement) ;
a mobilisé un maximum de partenaires autour de son redressement ;
est supportée par l'ensemble de ses créanciers.

Critères d'investissement





Plan d'affaire : Permanence, rentabilité et bonnes perspectives d'avenir



L'apport de capital :
Fortement souhaitable par des partenaires ou promoteurs



Promoteurs : Connaissance et expérience pertinente du domaine et en gestion



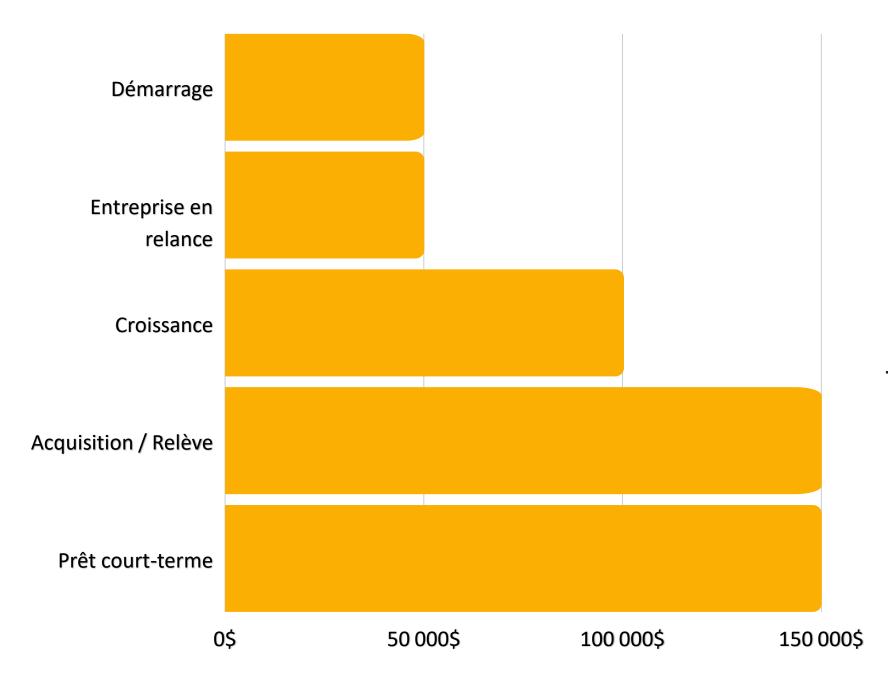
Projet : création ou de maintien d'emplois;



Retombées: Impact sur le développement économique du territoire



Plafond d'investissement



Le montant maximum de l'investissement est en fonction du type de projet financé.



Capital-actions

Position minoritaire >10% - avec convention droit de gestion contrôlé

Quasi-Équité

Prêt à terme avec principe de subrogation du capital Avec la possibilité de conversion en capital-actions au gré du détenteur (le fonds)

Prêt court-terme

Pour financer des bons de commandes/inventaires

Types d'investissement

POUR INFORMATION





Pierre-André Lafantaisie

Conseiller principal au financement des entreprises







ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSMENT DE CAPITAL DE LA MRC DES LAURENTIDES. - 22 janvier 2024

Bonjour à vous toutes et tous,

À mon tour de vous remercier d'avoir accepté notre invitation à cet événement.

C'est un grand jour aujourd'hui! Une première dans notre MRC!

Après deux années de travail et de collaboration, je suis fier d'annoncer la création d'un nouveau fonds d'investissement visant à appuyer la croissance d'entreprises à fort potentiels situées dans notre MRC, la MRC des Laurentides.

La Société de développement de capital de la MRC des Laurentides débute ses activités avec un capital de 1 million\$ pour appuyer les entreprises innovantes, visionnaires et porteuses d'avenir pour notre

économie régionale.

Ce nouveau fonds d'investissement pourra contribuer à l'appui d'entreprises à des stades de démarrage, de croissance ou même pour un rachat d'une entreprise existante située dans une des 20 municipalités de la MRC des Laurentides.

Pour développer et gérer ce nouveau fonds d'investissement, nous avons fait appel aux services professionnels de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides, **et comme le dit souvent Monsieur Marc L'heureux, préfet de la MRC**: la CDE est notre Bras économique reconnu par les municipalités de la MRC des Laurentides.

Son expertise dans l'analyse de dossiers d'affaires et ses servicesconseils auprès des entreprises, sont reconnus par leurs pairs.



Nous nous assurerons que ce nouveau fonds d'investissement saura répondre à des besoins d'investissement stratégique pour l'économie et, la création et le maintien d'emplois.

La Société d'investissement de capital de la MRC des Laurentides sera complémentaire aux autres fonds disponibles chez nos partenaires financiers du territoire.

L'expertise et la connaissance du milieu du financement d'entreprises de la CDE, saura nous assurer de supporter adéquatement des initiatives porteuses pour l'avenir de notre économie régionale.

À cette étape, j'aimerais vous mentionner la petite histoire qui a permis d'arriver à la constitution de ce nouveau fonds d'investissement.

2005- La MRC des Laurentides, fonde l'entreprise Fibre Internet Laurentides (FILAU) pour augmenter la couverture internet dans les municipalités mal desservies de son territoire. À partir des fibres optiques de la MRC et certaines infrastructures des municipalités, des tours de relais étaient installées pour assurer un meilleur accès à l'internet aux citoyens. FILAU était donc un fournisseur Internet.

2017- FILAU, devient un organisme autonome et un nouveau conseil d'administration est formé pour la gestion et le développement de la couverture internet. Son expansion a commencé.

2021- Avec plus de 1400 clients et l'arrivée de grands joueurs de l'industrie pour l'amélioration de la couverture internet, FILAU avait atteint sa maturité. Le conseil d'administration a alors décidé de mettre en vente les activités de FILAU. La transaction a été réalisée en 2021 rapportant ainsi près d'un million et demi de dollars.

2022 – Le conseil d'administration de FILAU souhaitait que les profits générés soient réinvestis dans la communauté afin de stimuler le développement économique de la MRC. C'était exactement la même volonté de M. Ronald Provost, préfet de la MRC des Laurentides entre



2003 et 2013, lorsqu'il a créé Filau en 2005. Dans sa vision, il était important que le fruit de Filau devait retourner dans la communauté. Le conseil d'administration a donc décidé de la création de la Société de développement d'investissement de capital en y transférant un montant de près d'un million de dollars. De plus, une somme de 250 000\$ a été versée à la MRC des Laurentides dans le but de supporter la création d'habitations pour les employés des entreprises du territoire.

Ceci est un bel accomplissement et j'en suis très fier. Peu de MRC peuvent bénéficier d'un tel fonds afin de supporter l'économie locale.

Maintenant, je veux vous présenter mes collègues du conseil d'administration de FILAU et maintenant administrateur de la Société d'investissement qui sont les acteurs de cette belle réalisation.

Il s'agit de:

- Charles Huot, homme d'affaires reconnu et très impliqué dans le milieu économique des Laurentides; M. Huot a également siégé à la table des maires de la MRC entre 2002 et 2009, à titre de maire de Barkmere, et a participé activement à la création de Filau.
- Paul Calce, Directeur général de la CDE MRC des Laurentides,
- Michel Morin, Vice-Président finance d'une entreprise de conception et fabrication de batteries au lithium et 1 des premiers clients de Filau;
- Yvan G Paradis, avocat et président du conseil d'administration de la CDE MRC des Laurentides;
- **Et moi-même**, **Steven Larose**, gestionnaire des opérations canadiennes d'une entreprise de télécommunication international, maire de la Municipalité de Montcalm et représentant du conseil des Maires au sein du CA.

Le conseil d'administration est donc composé de 5 administrateurs qui nous appuieront par leurs expertises d'affaires et professionnelles sur les décisions d'investissements futurs.



Avant de passer la parole à Pierre-André Lafantaisie, conseiller principal au financement des entreprises de la CDE, pour qu'il vous présente plus en détails les modalités de ce nouveau fonds, je tiens à remercier

- → les maires de la MRC des Laurentides pour leur confiance et leur appui indéfectible pour favoriser le développement économique de la MRC. Monsieur le préfet, collègue maires et mairesses, je vous remercie sincèrement.
- → important de mentionner l'apport de l'équipe de la MRC qui a supporté Filau longtemps, jusqu'à 2017. Autant le volet, légal, finance ou technique. Un gros merci à Nancy Pelletier, directrice générale de la MRC et l'ensemble de ton équipe.
- → mes collègues de FILAU que je vous ai présentés, pour leur implication bénévole et leurs conseils professionnels dans l'atteinte de nos objectifs.
- → L'équipe de professionnels de la CDE et particulièrement Pierre-André Lafantaisie, Dominique Pradel et le directeur général Paul Calce pour leur persévérance, leur professionnalisme, et leur rigueur habituelle.
- → Enfin, je tiens à remercier personnellement. Madame Martine Lachaine, pour son expertise comptable et son dévouement. Martine, a joué un rôle important dans la gestion de FILAU depuis le début pour permettre l'expansion et le développement de FILAU et ainsi être capable de mettre en place ce fonds.

Merci, je cède la parole à Pierre-André.